



Institut für Föderalismus
Institut du Fédéralisme
Institute of Federalism

Journée scientifique consacrée à la répartition des compétences et des tâches dans l'Etat fédéral – principes et application dans les domaines de la santé et du social

2^e Journées Fribourgeoises du Fédéralisme

2 et 3 septembre 2024

Université de Fribourg | Pérolles 21 | Auditoire G140

Une manifestation organisée par l'Institut du Fédéralisme, en partenariat avec la Fondation *ch* pour la collaboration confédérale et la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) et l'Administration fédérale des finances (AFF)

Contenu: Dans le cadre de la réforme du fédéralisme suisse en 2008, la péréquation financière nationale a non seulement été revue sur de nouvelles bases, mais un désenchevêtrement des tâches entre la Confédération et les cantons a également été entrepris. Parallèlement, les principes de subsidiarité et d'équivalence fiscale, essentiels pour l'attribution des tâches, ont été inscrits dans la Constitution fédérale. Pour le bon fonctionnement d'un système fédéral, une attribution claire des compétences et des responsabilités est d'une importance capitale. Actuellement, des efforts sont déployés au niveau fédéral et cantonal pour procéder à un nouvel examen et à un nouveau désenchevêtrement des tâches réalisées et financées en commun («réforme des tâches II»).

Les 2^e Journées Fribourgeoises du Fédéralisme veulent saisir l'occasion de ces développements pour mettre au centre de la réflexion le thème de la «répartition des compétences et des tâches dans l'État fédéral». Le premier jour de la manifestation, il s'agira d'aborder de manière interdisciplinaire les principes de la répartition des compétences et des tâches (système de répartition des tâches, principes de subsidiarité et d'équivalence fiscale, rôle des communes, protection juridique en cas de conflits de compétences). La deuxième journée de la manifestation se concentrera sur l'application de ces principes dans les domaines de la santé et du social – des domaines où les activités de la Confédération et des cantons sont imbriquées de manière complexe et interdépendante. L'accent sera mis sur des sujets controversés, tels que la planification hospitalière, la numérisation dans le domaine de la santé et la protection sociale.

Nous avons également le plaisir d'annoncer la présence de Madame la Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter pour un discours-programme. Cette manifestation sera également l'occasion de dresser un bilan et de considérer l'avenir du thème de la «réforme des tâches».

Les Journées Fribourgeoises du Fédéralisme offrent une plateforme d'échange interdisciplinaire entre spécialistes, scientifiques et décideurs. Des personnalités éminentes issues des milieux scientifiques, pratiques et politiques participent aux nombreux exposés et tables rondes.

Public cible: Les Journées Fribourgeoises du Fédéralisme s'adressent aux personnes qui, sur le plan scientifique ou dans le cadre de leur activité pratique (politique, administration, justice, etc.), travaillent sur les questions liées au fédéralisme. Ces journées sont bien entendu ouvertes à toute personne intéressée.

Langue: Le colloque se déroulera en allemand et en français (sans traduction). Une bonne compréhension passive de l'autre langue est nécessaire.

Programme LUNDI, 2 SEPTEMBRE 2024

13.15 Accueil, café

13.50 Mot de bienvenue et introduction

Bloc 1: Répartition des compétences et des tâches dans l'Etat fédéral: principes

14.00 Système de répartition des compétences et des tâches

Input I: **Sous l'angle juridique** Bernhard Waldmann

Input II: **Sous l'angle science politique** Sean Müller

Questions

14.45 Subsidiarité et équivalence fiscale

Input I: **Sous l'angle économique** Marius Brühlhart

Input II: **Du point de vue pratique** Alexander Jungo

Discussions et questions

15.40 Pause

16.00	Marges de manœuvre des cantons et des communes dans le domaine de la politique environnementale et sociale	Clémence Grisel Rapin
	Discussions et questions	
16.30	Protection juridique en cas de conflits de compétences	Andreas Stöckli
	Discussions et questions	
17.00	Pause	
17.15	Intervention de la Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter	
17.45	Table ronde	Modération: Eva Maria Belser Participant-e-s: Martin Bühler, Jacques Dubey, Michael Hermann, Florence Nater, Marie-France Roth Pasquier
18.45	Apéro	
MARDI, 3 SEPTEMBRE 2024		
08.30	Accueil, café & croissants	
09.15	Mot de bienvenue et introduction	
Block 2:	Répartition des compétences et des tâches dans l'Etat fédéral: Application dans les domaines de la santé et du social	
09.25	Panel 1: Planification hospitalière: le temps est-il venu pour une planification nationale?	Modération: Bernhard Waldmann
	Exposé introductif	Dario Picecchi
	Exposé introductif	Christoph Kilchenmann
	Discussions et questions	
10.30	Pause	
10.50	Panel 2: La numérisation dans le secteur de la santé: le fédéralisme comme frein?	Modération: Andreas Stöckli
	Exposé introductif	Martine Bourqui-Pittet
	Exposé introductif	Kerstin Vokinger
	Discussions et questions	
12.00	Pause de midi	
13.15	Panel 3: Protection sociale	Modération: Basile Cardinaux
	Exposé introductif	Thomas Gächter
	Exposé introductif	Bettina Hummer
	Exposé introductif	Ueli Kieser
	Discussions et questions	
Block 3:	Réforme des tâches: bilan et perspectives	
14.15	Exposé	Thomas Minger
14.45	Table ronde	Modération: Luis A. Maiorini Participant-e-s: Erich Fehr, Johanna Gapany, Yvonne Hegele, Jean-Pierre Siggen
15.45	Mot de conclusion	
16.00	Fin de la manifestation	

Direction:

- **Andreas Stöckli**, Prof. Dr iur., Institut du Fédéralisme, Université de Fribourg
- **Bernhard Waldmann**, Prof. Dr iur., Institut du Fédéralisme, Université de Fribourg
- **Eva Maria Belser**, Prof. Dr iur., Institut du Fédéralisme, Université de Fribourg

Intervenant-e-s:

Karin Keller-Sutter, Conseillère fédérale | **Martine Bourqui-Pittet**, Dr, directrice eHealth Suisse | **Marius Brülhart**, Prof. Dr, Département de sciences économiques, Université de Lausanne | **Martin Bühler**, Conseiller d'Etat du Canton des Grisons | **Basile Cardinaux**, Prof. Dr, Chaire de droit des assurances sociales et du travail, Université de Fribourg | **Jacques Dubey**, Prof. Dr, Chaire de droit constitutionnel, Université de Fribourg | **Erich Fehr**, Maire de la Ville de Bienne | **Thomas Gächter**, Prof. Dr, Chaire de droit public et de droit des assurances sociales, Université de Zurich | **Johanna Gapany**, Conseillère aux Etats du Canton de Fribourg | **Clémence Grisel Rapin**, Prof. Dr, Chaire de droit administratif, Université de Fribourg | **Yvonne Hegele**, Dr, Senior Researcher, ZHAW School of Management and Law | **Michael Hermann**, Dr, directeur Sotomo | **Bettina Hummer**, Prof. Dr, Institut du droit des assurances et du travail, Université de Lausanne | **Alexander Jungo**, responsable RPT de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) | **Ueli Kieser**, Prof. Dr, avocat, professeur ordinaire de droit des assurances sociales, Zurich Law School | **Christoph Kilchenmann**, Dr, directeur remplaçant santésuisse | **Luis A. Maiorini**, Institut du Fédéralisme, Université de Fribourg | **Thomas Minger**, secrétaire général suppléant de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) | **Sean Müller**, Prof. Dr, Professeur assistant à l'Institut d'études politiques, Université de Lausanne | **Florence Nater**, Conseillère d'Etat du Canton de Neuchâtel | **Dario Piccetti**, Dr, avocat, chargé de cours à l'Université de Fribourg | **Marie-France Roth Pasquier**, Conseillère nationale du Canton de Fribourg | **Jean-Pierre Siggen**, Conseiller d'Etat du Canton de Fribourg | **Kerstin Vokinger**, Prof. Dr iur. et Dr med., Chaire pour la régulation juridique, médicale et technologique, Université de Zurich

Frais:

CHF 490.- / pour les étudiant-e-s et les doctorant-e-s CHF 150.-
Les frais de cours comprennent la documentation de la manifestation et les repas. Les frais doivent être réglés au plus tard 14 jours avant le début du séminaire. Si le séminaire n'a pas lieu, les frais de cours déjà versés seront intégralement remboursés.

Hébergement:

Vous trouverez des informations sur les hôtels dans la ville de Fribourg sur notre site web.

Conditions d'annulation:

Les annulations dans le délai d'inscription sont gratuites. Ensuite, la totalité des frais sera facturée.

Délai d'inscription:

18 août 2024

Inscription à l'événement:**Formulaire en ligne**

Après réception de votre inscription, vous recevrez une confirmation d'inscription accompagnée d'une facture. Les inscriptions sont prises en compte selon l'ordre d'arrivée (le nombre de participants est limité). Sauf opposition expresse de votre part, vous acceptez que des photos/vidéos de la manifestation soient diffusées sur les réseaux sociaux.

**Renseignements:**

Tamara Philipona
Institut du Fédéralisme
Av. de Beauregard 1
CH-1700 Fribourg
Tél. +41 26 300 81 41
tamara.philipona@unifr.ch